



POURQUOI UNE BASE DE DONNEES A LA CHAMBRE NATIONALE D'AGRICULTURE DE CÔTE D'IVOIRE ?

1- Motivation

Disposer de toutes les informations actualisées relatives ou concernant les acteurs agricoles et les Organisations Professionnelles Agricoles(OPA)

2- Objectifs

De façon globale il s'agit de :

- Identifier les acteurs et toutes les Organisations Professionnelles Agricoles(OPA) ;
- produire un support informatique géo référencé de toutes les organisations professionnelles agricoles exerçant dans le pays.
- Créer une plate-forme de communication, de partage et d'échanges d'informations entre les OPA sur Internet (site internet) ;
- élaborer un répertoire des acteurs et des OPA agricoles ;
- établir une carte professionnelle des producteurs agricoles ;

3- Impacts

La réalisation de cette base de données permettra de :

- faire connaître les acteurs et les organisations professionnelles agricoles (OPA)
- faire un meilleur suivi des acteurs et OPA par la Chambre Nationale d'Agriculture ;
- favoriser la mise en relation des OPA entre elles-mêmes ;
- faciliter la mise en relation des OPA avec des partenaires techniques et financiers :
 - Bailleurs de fonds,
 - Investisseurs,
 - Appui-accompagnement au développement,
 - Encadrement et conseil, etc.

4- Comment s'inscrire dans la base de données ?

Tous les acteurs et toutes organisations professionnelles agricoles, peuvent s'inscrire dans la base de données. Il leur suffit d'apporter tous les éléments, justificatifs de leurs activités. Pour ce faire, le postulant doit retirer le formulaire de demande d'enregistrement, le renseigner et le déposer au service « Administration base de données » accompagné des documents ci-dessous cités au siège de l'institution sise à Abidjan Plateau, 11 avenue Lamblin en face de la grande mosquée.

Liste des documents et informations à fournir :

- Pour les sociétés coopératives

- Copie de l'acte d'enregistrement au registre des sociétés coopératives
- Copie du statut et du règlement intérieur
- Copie du procès verbal de la dernière assemblée générale
- Copie du rapport d'activités le plus récent
- Frais d'inscription

- Pour les ONG et Associations

- Copie de l'agrément
- Copie du statut et du règlement intérieur
- Copie du procès verbal de la dernière assemblée générale
- Copie du rapport d'activités le plus récent
- Frais d'inscription

- Pour les entreprises agricoles (SARL, GIE, SA, SI...)

- Copie du Registre de Commerce
- Copie Attestation de régularité fiscale
- Copie des agréments et autorisations pour les entreprises phytosanitaires
- Frais d'inscription

- Pour les exploitants individuels

- Photocopie de la pièce identité
- Photocopie du certificat foncier ou tout document équivalent
- Attestation de travail pour les exploitants ayant une autre activité professionnelle
- Attestation de plantation ou d'exploitation (MINADER)
- Etat des attestations de livraisons (tonnages produits)
- Frais d'inscription